

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 12
Date de convocation 03/07/2025
Date d'affichage 10/07/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250709-2025-07-D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Julien FABER, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Christophe PUZIN, Sophie KOLLROS.

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL.

Absents excusés : Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LE
REAMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE LA ROUTE DES DAMES**
2025-07-D07

Le maire informe le conseil municipal que répondant à une forte demande des parents de jeunes enfants, la commission communale Cohésion Sociale propose d'apporter un peu de renouveau à l'aire de jeux de la route des Dames par :

* l'ajout d'une structure innovante et plus ludique, l'installation d'un trampoline, la réparation d'une structurante existante selon le devis de l'entreprise IMAJ de Lacroix-sur-Meuse d'un montant de 24 390 €,

* la pose de bancs supplémentaires pour la somme de 4 550 € (devis IMAJ),

* la plantation de 3 arbres fruitiers (2 pommiers et un poirier en espalier) pour la somme de 370 € (devis de Meuse Paysages).

Le baby-foot et les tables de tennis de table seront déplacés sur la halte fluviale.

Le conseil municipal approuve par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le projet. Il donne à l'unanimité pouvoir au Maire pour solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif « soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services à la population ».

Il approuve le plan de financement ci-dessous :

Libellé dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
IMAJ : nouveau jeu/réparation structure existante/déplacement tables TT et baby foot	24 390.00	Région Grand Est	7 328.00 (25% de 29 310 €)
IMAJ : 5 bancs en plastique recyclé	4 550.00	Autofinancement	21 982.00
MEUSE PAYSAGES : arbres fruitiers	370.00		
TOTAL	29 310.00		29 310.00

Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.